

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Versailles, 20 décembre 2018

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES

16 AVENUE DE SAINT-CLOUD
78018 VERSAILLES CEDEX

TÉLÉPHONE 01.30.84.07.70
ddfip78.mission-communication@dgifp.finances.gouv.fr

Communiqué de la Direction départementale des Finances publiques des Yvelines Mise en place de mesures d'accompagnement de la Fermeture de la trésorerie d'Epône

La fermeture de la trésorerie d'Epône interviendra le 1^{er} janvier 2019.

La mission du recouvrement des impôts des particuliers est transférée à cette date au Service des impôts des particuliers de Mantes Est, offrant à l'usager un service unifié traitant à la fois des questions de calcul de l'impôt et de paiement. Ce service est installé au Centre des Finances Publiques situé au 1, Place Jean Moulin à Mantes-la-Jolie.

Le service financier et comptable de votre commune est par ailleurs transféré au 1^{er} janvier 2019 à la Trésorerie de Mantes Collectivités locales située au 1, Place Jean Moulin à Mantes-la-Jolie.

Pour accompagner au mieux cette évolution des structures de la Direction départementale des Finances publiques, il est rappelé que les contribuables bénéficient d'ores et déjà d'une offre très performante de services en ligne sur le site impots.gouv.fr.

Ainsi, sans se déplacer, ils peuvent effectuer l'ensemble de leurs démarches fiscales en ligne : déclarer leurs revenus, télécharger des imprimés, consulter la documentation, payer leurs impôts, faire une réclamation, consulter leur situation fiscale, gérer leurs options en matière de prélèvement à la source... Sans se déplacer, les usagers peuvent également communiquer avec leur Centre des Finances publiques en utilisant leur messagerie sécurisée disponible dans leur espace « particulier » sur impots.gouv.fr, prendre un rendez-vous auprès du Service des impôts des particuliers de Mantes Est¹.

En complément de ces offres en ligne, une **permanence « Finances publiques »**, destinée à renseigner les usagers sur leurs principales questions et démarches est mise en place à compter du lundi 28 janvier sur la commune d'Epône. Cette permanence est ouverte à tous les usagers qui relevaient jusqu'à présent de la compétence de la Trésorerie d'Epône.

Cette permanence « Finances publiques » se tiendra sur rendez-vous, tous les lundis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 dans les locaux de la mairie d'Epône, située 90, Avenue du Professeur Emile Sergent à Epône. Pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le **01 34 79 22 94** et de laisser un message sur la boîte vocale en précisant son identité, adresse, ainsi que les motifs de la demande de rendez-vous. Un agent des Finances publiques rappellera ensuite l'usager pour lui proposer une date et un horaire de rendez-vous.

Enfin, il est rappelé qu'un nouveau numéro², le **0809 401 401**, est mis en place au 1^{er} janvier 2019 pour répondre aux questions posées par les usagers particuliers au sujet du Prélèvement à la source.

¹ L'accueil sur Rendez-vous est mis en place au 15 janvier au Centre des Finances Publiques des Mantes

² Appel non surtaxé